

Contrat d'apprentissage Secteur Services aux entreprises



OFFRE N°

46135

SECTEUR

SERVICES AUX ENTREPRISES ET AUX
COLLECTIVITÉS

TYPE DE CONTRAT

CONTRAT D'APPRENTISSAGE

DURÉE CONTRAT

12 MOIS

TEMPS DE TRAVAIL

TEMPS PLEIN

ENTREPRISE

MACIF - IFPASS - RECRUTEMENT DU 16/08/22 AU
19/08/22

LIEU

LAVAL 53 - DÉPARTEMENT DE LA MAYENNE

POSTULEZ AVANT LE

17/08/2022

PRISE DE POSTE

05/09/2022

CONTACT

Nadia PROVIDENCE
nprovidence@cnarm.fr
06 93 01 34 62

STANDARD
☎ 02 62 15 00 00

Gestionnaire sinistres en alternance -H/F

► DESCRIPTIF

Bac+2 en poche (ou bientôt acquis), vous visez une formation Bac+3 en assurance ? Vous avez envie de découvrir ou de confirmer votre orientation dans le domaine de l'assurance ? Alors cette offre est faite pour vous ! Vous serez formé aux métiers de la relation client dans le cadre du Bachelor chargé d'indemnisation en assurances de niveau BAC +3 avec notre école partenaire IFPASS. Vos missions : Répondre aux besoins des sociétaires par téléphone en soignant avant tout la relation, prendre en charge les déclarations de sinistres simples (auto, habitation), Gérer des dossiers de sinistres de l'ouverture à la clôture et suivre les dossiers en cours.

► PROFIL RECHERCHÉ

NIVEAU :

Bac + 2

DIPLOME REQUIS :

Conseiller commercial spécialisé en assurances de personnes et produits financiers

EXPÉRIENCES :

Expérience professionnelle non exigée

COMPÉTENCES :

Un bon relationnel, favorisant le travail en équipe, le sens du service client, une écoute active et une aisance orale, Aisance avec l'outil téléphonique, Capacités d'analyse et d'organisation

FORMATION MIN ACCEPTÉ :

Niveau BTS ou Titre Pro BAC+2 validé

FORMATION MAX ACCEPTÉ :

Non spécifié

LANGUE(S) :

Bonne élocution

INFORMATIQUE :

Maîtrise des bases en informatique

PERMIS :

► EXIGENCE(S)

Vous ferez partie d'une promotion de 12 autres alternants au sein du Centre de Formation des Apprentis (CFA) MACIF. Vous suivrez un parcours de formation personnalisé construit par la Macif et vous serez accompagné(e) par une équipe de professionnels sur le terrain.

► RÉMUNERATION

\$(salaire)

► AIDES DU CNARM



Billet d'avion
aller +
transfert



Allocation
d'arrivée
de 300€



Aide à
l'hébergement
2 mois



Indemnité
forfaitaire
de 500€



Prime
d'installation
complémentaire
de 400€



Indemnité
complémentaire
selon la situation